

Diplôme Inter Universitaire

SANTÉ RESPIRATOIRE ET HABITAT

2010/2011

■ OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Recueillir de façon rigoureuse des informations au domicile des malades souffrant d'une pathologie respiratoire en rapport avec un polluant domestique pour effectuer un audit de leur environnement intérieur.
- Réaliser des prélèvements d'air et de poussière selon les recommandations normalisées pour mesurer les principaux polluants chimiques et biologiques de l'environnement intérieur.
- Proposer des méthodes d'éviction des polluants chimiques et biologiques de l'environnement intérieur pour limiter l'exposition allergénique du malade.
- Connaître les bases de réglementations concernant la qualité de l'air intérieur.

■ PUBLIC CONCERNÉ – MODALITÉS D'INSCRIPTION

- La formation dispensée sera complémentaire d'une formation initiale qui peut être : Infirmier, technicien de laboratoire, travailleur social, puéricultrice, délégué médical ou les techniciens rattachés aux collectivités locales ou territoriales. Les candidatures provenant d'autres organisations professionnelles pourront être étudiées au cas par cas.
- Le pré-requis pour pouvoir demander cette formation est un niveau Bac + 2, Bac + 3, dans le domaine paramédical ou social.

■ MODALITÉS

- Durée : 1an
210 heures réparties sur 6 semaines de formation non-consécutives, dont : 105 heures de cours et 105 heures de travaux pratiques
- Lieu : Strasbourg et Brest

■ COUT (POUR L'ANNEE 2010/2011)

- En régime formation continue
 1. droits versés pour l'inscription locale : 550 €
 2. droits versés au DEPUL univ Strasbourg : 1750 €Coût total de la formation de 2300 € pour 6 semaines

■ ÉVALUATION

- Par examen écrit portant sur les thèmes développés lors de l'enseignement théorique.
- Par une épreuve orale à partir d'étude de cas

■ CONTENU

Epidémiologie des maladies en rapport avec les polluants intérieurs	2 h
Les théories sur l'augmentation des pathologies allergéniques	3 h
Les pathologies liées à l'environnement intérieur	15 h
Les polluants : sources et supports et méthodes d'éviction	15 h
Le tabagisme	2 h
Les méthodes de mesures des différents polluants	4 h
Les polluants mesurés réglementairement à l'intérieur des logements	6 h
Education du patient	2 h
Les connaissances complémentaires	3 h
Les allergies alimentaires	2 h
Architecture - Logement	18 h
	10 h
Les services pouvant intervenir dans le logement, présentation et mode d'intervention	
Comment mener un audit de qualité d'air intérieur : l'intervention à domicile	15 h
Pathologie professionnelle	7 h

TRAVAUX PRATIQUES : 105 heures réparties en :

- 1 semaine 35 h à Strasbourg (visites à domicile)
- 1 semaine de 35 h avec un tuteur dans la ville d'inscription de l'étudiant (visites à domicile)
- 1 semaine de stage pratique de 35 h en consultation d'allergologie sous la responsabilité du médecin référent dans la ville d'inscription de l'étudiant

■ RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

- Professeur Jean-Dominique DEWITTE et Professeur Christophe LEROYER
(pour le site de Brest)

■ CONTACTS

22 avenue Camille Desmoulins – CS 93837 – 29238 BREST CEDEX
 Téléphone : 02.98.01.64.69. ou 02.98.01.69.50 Fax 02.98.01.69.44
maryse.corbin@univ-brest.fr // virginie.lebanner@univ-brest.fr // www.univ-brest.fr/medecine (page formation)